

2.5. Taux débiteurs

2.5. Taux débiteurs
 - Le Taux de Base Bancaire (TBB) est de : 11%
 - Le Taux d'usure est de 15% jusqu'au 31 mai 2026 et passera à 14% à partir de juin 2026
 - Le Taux Moyen Mensuel du Marché Monétaire (T.M.M.) : 3,7099% en janvier 2026.

2.6. Autres frais à la charge du client
 Les frais de téléx/SWIFT/téléphone/fax/courrier sont appliqués sur la base du tarif pratiqué par les différents prestataires et majorés comme ci-dessus.

* Prescription de l'article 30 de la décision n°397/12/2010 portant règles, instruments et procédures de mise en œuvre de la politique de la monnaie et du crédit de la BCEAO.